

Cette dernière résolution, M. le Président, reprend alors M. Demers, en appelle nécessairement une autre de notre part.

C'est pourquoi je propose, appuyé par M. Reynolds, la proposition suivante :

Que par suite de la démission de M. Ouimet, cette association a vu avec plaisir l'honorable M. Boucher de La Bruère appelé par le gouvernement à remplacer l'honorable M. Gédéon Ouimet, à la charge de Surintendant de l'Instruction publique ;

Qu'elle espère que le nouveau titulaire aura pour les instituteurs les mêmes sympathies que son estimé prédécesseur.

Adopté.

M. l'abbé Verreau présente ensuite à l'assemblée M. l'abbé Bourassa, sous-principal de l'École normale Jacques-Cartier, comme membre de l'association.

M. le Président, au nom de l'association, souhaite la bienvenue à ce nouveau membre, qui a déjà beaucoup mérité de cette association pour la façon admirable avec laquelle il a parlé de son digne fondateur feu l'honorable P.-J.-O. Chauveau, lors de la célébration de notre centième conférence.

L'association, continue M. le Président, est honoré de pouvoir compter M. l'abbé Bourassa au nombre de ses membres, et elle ose espérer qu'il voudra, selon les circonstances, mettre à son service les remarquables talents dont il est doué.

Et la séance est levée.

NAP. BRISEBOIS,

*Secrétaire.*

No 671, rue Saint-André.

## PARTIE PRATIQUE

### Instruction religieuse

#### EXPLICATION DU CATÉCHISME

(Suite)

64. Q. Quelle est la gourmandise la plus dangereuse ?

R. La gourmandise la plus *dangereuse* est

l'ivrognerie, qui fait perdre la raison, rend l'homme *semblable à la bête*, et souvent le fait mourir.

— L'ivrognerie est la gourmandise la plus dangereuse pour le salut, car c'est celle dont on se corrige le plus difficilement : elle est aussi la plus coupable car elle prive l'homme de sa raison, c'est-à-dire du plus beau don naturel que Dieu lui ait fait, enfin elle cause le malheur temporel non seulement de l'ivrogne lui-même mais encore de sa famille.

L'homme se distingue des animaux par la raison, en se privant de sa raison par l'ivrognerie l'homme se rend semblable à la brute ; il descend même au-dessous puisqu'il perd par sa faute l'usage de ses membres et de son corps ce qui n'arrive pas aux animaux les plus immondes.

65. Q. Quels moyens faut-il prendre pour ne pas tomber dans l'ivrognerie ?

R. Il y a quatre moyens excellents pour ne pas tomber dans l'ivrognerie : 1<sup>o</sup> ne pas aller au cabaret ; 2<sup>o</sup> ne prendre aucune boisson enivrante entre les repas ; 3<sup>o</sup> fuir la société de ceux qui aiment à boire ; 4<sup>o</sup> s'engager dans la société de tempérance et en suivre les règles.

66. Q. Quels sont les péchés ordinairement causés par l'ivrognerie ?

R. Les péchés ordinairement causés par l'ivrognerie sont la colère, les jurements, les blasphèmes, les mauvaises paroles et les actions deshonnêtes.

67. Q. Qu'est-ce que la colère ?

R. La colère est un *mouvement déréglé* de notre âme, qui nous porte à nous venger, ou à repousser avec violence ce qui nous déplaît.

— Le mouvement qui nous porte à repousser ce qui nous déplaît est naturel en nous, il ne devient péché que lorsqu'il est trop violent et que l'on s'y abandonne sans chercher à le modérer.

Ce n'est pas un péché que de repousser même avec une certaine violence ce qui est mal, ce qui peut nuire soit à notre âme soit à notre corps, mais il faut toujours rester maître de soi, si l'on dépasse cette juste mesure le mouvement est déréglé et il y a péché.